

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 60 (1909)
Heft: 1

Rubrik: Divers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mercuriale.

Nous prions MM. les agents forestiers de la Suisse romande, de penser à notre mercuriale et d'envoyer les résultats des ventes faites dans le courant de l'hiver. Ces renseignements arrivent de plus en plus isolés et, si cela devait continuer ainsi, mieux vaudrait abandonner cette publication. Mais ce serait grand dommage, car cette mercuriale rend des services et nous perdrions ainsi une partie de nos abonnés. Un peu de bonne volonté, car il ne s'agit pas d'autre chose.

Les formulaires y relatifs doivent être adressés à Berne, comme cela a été le cas jusqu'ici.



Bibliographie

Ouvrages reçus.

Organisation et fonctionnement des ateliers de travail du bois, par MM. *Barbet*, ancien élève de l'Ecole polytechnique, et *F. Lanco*, ingénieur des arts et manufactures. Volume grand in-8°, broché, de 272 pages et 96 figures. Prix, fr. 7.50. Société d'Editions techniques, 16, rue du Pont-Neuf, Paris.

Pour être rémunératrice, l'exploitation des forêts et les industries du bois doivent suivre le progrès et réaliser, tant dans l'aménagement que dans l'organisation du travail, certaines dispositions reconnues très économiques et très pratiques.

C'est l'indication précise de ces dispositions qui fait l'objet de l'important ouvrage que MM. Barbet et Lanco consacrent à l'installation et au fonctionnement rationnel des divers genres d'ateliers de travail du bois. Les nouvelles machines susceptibles d'être utilisées dans les chantiers en forêt, les scieries, les raboteuses, les menuiseries mécaniques, les tourneries, les fabriques de meubles, les tonnelleries, les ateliers de carrosserie, les fabriques de sabots et galoches, sont décrites ou tout au moins signalées. De nombreuses figures ou schémas ornent l'ouvrage et viennent apporter aux descriptions une grande clarté.

L'installation, la construction et l'aménagement des ateliers de travail du bois sont aussi examinés avec détails. La conservation et la coloration des bois sont développées. La prévention des accidents des machines à bois et les moyens à prendre pour se prémunir contre l'incendie sont l'objet d'une documentation complète.



Divers.

Pour les oiseaux.

M. *Cunisset-Carnot*, premier président de la Cour de Dijon et naturaliste distingué, publie dans *Le Temps* des chroniques fort intéressantes, pétillantes d'esprit et de fine bonhomie, sur la vie champêtre et sur les animaux à qui les prés et les bois donnent asile.

Parlant de certains oiseaux qui réussissent, malgré les frimas, à trouver leur pâture, M. Cunisset-Carnot continue en disant :

..... Les merles et les grives sont loin d'être aussi favorisés. Nous en avons peu en cette saison, mais il arrive encore souvent, malgré cela, que nos approvisionnements en baies d'arbustes, qui sont le fond de leurs menus quotidiens, ne sont pas suffisants pour les nourrir jusqu'au retour du printemps. Beaucoup de ces baies gèlent, tombent, se gâtent, et les pauvres oiseaux, si le temps devient rigoureux et que la neige couvre par trop longtemps le sol en cachant cette provende, connaissent le supplice de la faim. Très timides, ils n'osent pas s'approcher tout près des maisons autour desquelles il y a toujours quelque chose, et au bout de huit jours de grosse neige ils n'ont presque plus la force de voler.

Poussés par la faim, ils s'enhardissent un peu, font un pas, puis un autre du côté des hébergeages, arrivent jusqu'aux cours où traînent des pailles, des graines, que picorent les poules — haute bourgeoisie enviée quoique esclave — regardent d'un œil inquiet tout ce qui remue, tout ce qui a un aspect alarmant, se risquent, avancent encore un peu pour attraper la maigre bouchée. Le bec est déjà tendu ; mais une fenêtre s'ouvre à la ferme : est-ce une main amie qui va jeter une aumône ? Non, un canon de fusil brille, le coup part et le malheureux petit oiseau se débat sur la neige tachée de sang.

Et de toutes les maisons en bordure du village, des écuries, des hangars, partent ainsi des coups de fusil tant que la rigueur de la neige force les misérables bestioles à venir mendier jusqu'à nos portes.

Comment qualifier cette cruauté imbécile, indigne de gens qui se croient civilisés ? Comment l'arrêter surtout ? Comment défendre ces oiseaux charmants, joie de nos printemps, petites créatures inoffensives, toutes de grâce, toutes de gaieté ? Mais, les lois ?... Ah ! les lois ! Laissez-moi me taire. Ce sont les lois de l'humanité, de la charité, qu'il faudrait enseigner aux illettrés de la pitié et de la miséricorde. Qui se chargera de cette tâche magnifique, qui prêchera la douceur, qui défendra la solidarité de tout ce qui vit, de tout ce qui sent, de tout ce qui souffre ? Des siècles peut-être passeront encore avant que l'horreur nous vienne enfin de notre cruauté, de notre inconscience, des tortures si sauvagement infligées à des êtres d'innocence et de douceur.

Pauvres petits oiseaux mourant de faim sur la neige, vous devriez trouver partout le réconfort de notre vigilante charité ; aux coins discrets du jardin, où rien ne saurait mêler l'amertume de la crainte à votre confiance arrivée, il faudrait qu'il y eût toujours quelques reliefs, quelques poignées de graines pour apaiser votre faim. Il faudrait que les enfants de la maison fussent chargés de cette aumône et la leçon de charité et d'humanité qu'ils y prendraient vaudrait bien, permettez-moi de le croire, celle où ils perdent leur temps à apprendre ce qu'ont bien pu faire Pharamond, „roi d'existence mal établie“, comme dit le savant Melin en son histoire, Chilpéric, Sigebert et autres figures à contours vaguement définis. Mais non, nous rabâchons encore ce que rabâchait le Moyen-Age, et cela n'est pas près de changer ; quant à faire un pas vers la compréhension du respect de la vie, de l'horreur du sang

versé, nous n'en sommes pas encore capables et nous ne paraissons même pas soucieux de le devenir.

Comment reste-t-il encore des oiseaux après la guerre éternelle et sans merci que nous leur faisons ? Il faut qu'ils aient une force de résistance incroyable, une tenacité de vie infinie. Il est vrai qu'ils savent merveilleusement s'adapter aux diverses conditions de la vie et tirer parti de tout ce qui peut les favoriser. Ainsi, cette grande misère des grives et des mérles en temps de neige est un cas presque isolé. Leurs petits voisins, les verdiers, dont beaucoup passent l'hiver ici, tandis qu'un certain nombre de ceux qui sont nés chez nous descendent au Midi, se défendent fort bien contre les assauts de l'hiver et savent mieux lutter contre lui, que ceux-là. Ils fouillent les dessous des buissons, des haies, des taillis, et ils réussissent à y trouver encore, par quelque quinze degrés de froid, tout ce qu'il faut pour vivre. Il est bien rare qu'ils en arrivent à la dangereuse nécessité de s'approcher des maisons pour y chercher du secours.

Quant aux roitelets, qui ne nous quittent jamais, il semble que toute l'année ne soit pour eux qu'un printemps perpétuel. Toujours vifs, alertes, de bonne humeur, on les voit, souris emplumées, se glisser dans les tas de fagots, les monceaux de bûches, les meules de paille, pénétrer sous les toits de chaume et même sous les autres, entrer hardiment dans les greniers, chercher, fouiller et piquer d'un bec subtil tout ce qui est mal caché d'insectes engourdis, des larves et de chrysalides que leurs petits yeux de diamant noir savent découvrir. Toujours de bonne humeur, ils font, durant toute leur chasse, entendre leurs petits cris joyeux ; et si la journée n'est pas trop sombre, si un rayon de soleil vient percer la sombre voûte des nuages, ils se perchent en haut de quelque branche ou de quelque poteau pour entonner leur chanson cristalline ; ils sont la joie de nos hivers.



Avis.

Souscription du Monument Surell.

Le Comité du Monument Surell nous adresse la lettre suivante :

Monsieur,

Un Comité spécial de patronage vient d'ouvrir une souscription publique pour éléver un monument à la mémoire de l'ingénieur *Surell*.

Surell a montré l'influence du déboisement sur la rapidité de la démolition des montagnes, ainsi que l'action efficace du reboisement pour maintenir le relief du sol, diminuer le ruissellement et, par suite, ralentir l'activité torrentielle. Il a étudié la formation des torrents, en a recherché les parties constitutives et en a formulé la définition. De ses observations, il a déduit les règles que l'on suit encore aujourd'hui, en vue de protéger les plaines contre l'envahissement des matériaux